

# Révolution numérique pour la concertation environnementale

Par Gilles BERHAULT

Président du Comité 21, le Comité français pour le développement durable, et du Comité d'orientation du Club France Développement durable. Délégué général d'ACIDD, Association communication et innovation pour le développement durable.

Quelques jours après le succès historique de la COP21, la Conférence mondiale pour le climat de Paris 2015, il faut se poser la question de la méthode. Les dérèglements climatiques nous concernent tous tant pour ses conséquences que pour les actions dont la mise en œuvre est nécessaire. Selon un sondage de l'IFOP, 86 % des Français sont convaincus de la nécessité d'opérer des changements dans notre comportement. Et pourtant la négociation, comme dans le passé, s'est déroulée dans des salles fermées, au détour de couloirs, oubliant totalement d'en faire un exercice d'une véritable concertation sur l'action... à l'échelle mondiale, en s'appuyant sur les réseaux sociaux. La mise en œuvre de cet accord et son contrôle ne pourront se faire qu'avec la participation de tous, à l'échelle de tous les pays, dans le cadre d'une concertation permanente.

« Il faut tenir compte de l'avis des parties prenantes et des générations présentes, mais aussi des générations futures... Or, savoir ce que vont penser les générations futures des catastrophes que nous avons provoquées... : on ne le sait pas. Pourtant, il faut en tenir compte ! » <sup>(1)</sup>.

La situation climatique et énergétique globale réclame la mise en œuvre de politiques publiques et économiques responsables, mais aussi - et surtout - la participation opérationnelle de tout un chacun à la vie de son territoire. Mais l'évolution démographique semble trop rapide pour permettre une implication immédiate de tous à tous les niveaux de décision. Nous étions environ 5,4 milliards de Terriens lors du Sommet de la Terre de 1992 qui a permis de définir, à Rio-de-Janeiro, la première « feuille de route développement durable » de l'humanité. Nous sommes aujourd'hui plus de 7 milliards, et nous serons près de 10 milliards en 2050. Cela induit évidemment une mise en œuvre démocratique globale et, bien au-delà, le passage à une gouvernance nouvelle du monde (qu'Internet peut rendre possible), dont sont encore bien éloignées les méthodes onusiennes des conférences Climat <sup>(2)</sup> fondées sur des rencontres physiques entre négociateurs de chacun des pays, et donc sur des modèles d'avant la révolution des réseaux sociaux. Cela induit aussi la prise en compte de populations de plus en plus jeunes. Deux milliards d'humains sont nés au XX<sup>e</sup> siècle, et dans trente-quatre pays cette population des moins de quinze ans représente plus de 40 % de la population totale de ces pays (et même 50 % dans le cas du Niger).

« Le développement durable sonne le glas d'une culture technocratique et d'un pouvoir hiérarchisé et inaccessible à la majorité des populations : les initiatives source de progrès environnemental et social, y compris dans les entreprises, reposent toutes aujourd'hui sur un partage des savoirs, des pouvoirs et des responsabilités : Internet a donné bien plus de pouvoir à chaque individu. » <sup>(3)</sup>.

Grâce à Internet et aux réseaux sociaux se développe une culture globale, ou plutôt un partage d'éléments constituant une culture commune. Un jeune de la génération dite Z se voit comme faisant partie d'une génération mondialisée (c'est la première génération à se voir comme telle). Il suffit pour cela d'étudier ce qu'ils mangent, comment ils s'habillent, les musiques qu'ils écoutent et les séries qu'ils regardent. Ce sont souvent en partie les mêmes, mais pas exclusivement : cela ne veut pas dire qu'il y a disparition des cultures locales, mais au contraire enrichissement mutuel. Et, bien évidemment, tout cela est partagé et co-produit sur Internet dans une approche synchrone.

Les civilisations numériques vont-elles renforcer la démocratie et faciliter la concertation ? Ou bien au contraire vont-elles éloigner l'individu de la part de décision qui est la sienne dans l'élaboration des choix publics ? Vont-elles

(1) LAVILLE (Bettina), directeur de la rédaction de la revue *Vraiment Durable*, Conseillère d'État, 10<sup>ème</sup> Université d'été de la communication pour le développement durable, août 2012.

(2) Paris et la France ont accueilli en décembre 2015 la COP21 (21<sup>ème</sup> conférence des parties pour le climat de l'ONU).

(3) BERHAULT (Gilles), *Développement durable 2.0. Internet peut-il sauver la planète ?*, Ed. Aube Essais et Aube Poche.

renforcer les égocentrismes, comme l'ont annoncé certains auteurs de science-fiction ? Les bulletins de vote, surtout ceux des plus jeunes, sont moins nombreux. Est-ce que c'est parce que l'on ne peut pas voter en ligne ? Il est un fait que des pays, comme la Slovénie, ont réussi à réconcilier leurs citoyens avec les élections en favorisant cette modalité de vote. Mais la France en est encore très loin. Même pour des élections primaires, les grands partis continuent à ouvrir des bureaux de vote : l'exception a été le Parti des Verts qui a favorisé le vote à distance sous sa forme papier ou digitale. Nous manquons d'éléments d'interprétation, mais l'on peut s'interroger sur le fait que la grande complexité du mode d'organisation et la participation payante n'aient pas favorisé le mode d'expression privilégié sur Internet : les « likes » qui peuvent être exprimés librement, immédiatement et gratuitement. Or, c'est tout le contraire qui a été mis en place en cherchant à recréer un bureau de vote sécurisé au domicile de chaque votant, avec l'envoi d'un grand nombre de documents imprimés (sauf à considérer, bien évidemment, que ce choix de la complexité ait été volontaire...).

Et c'est bien là une première dimension à prendre en compte dans toute démarche de concertation qui utilise Internet. Celle-ci ne doit jamais être le prolongement d'une démarche physique (présentiel, utilisation du papier...). Il n'y a pas aujourd'hui un monde « réel » et un monde « virtuel » : l'Internet n'est pas simplement un outil de communication qui remplacerait le courrier papier. Le monde est devenu celui de l'Internet, un monde structuré autour des réseaux sociaux. C'est encore plus vrai pour les plus jeunes, ceux qui utilisent ces grands jeux en réseaux que sont Hearthstone ou Minecraft... De nombreux dirigeants n'ont parfois pas compris que le monde est devenu interdépendant, et surtout in-ter-con-necté ! Chacun devient émetteur d'avis immédiat, fait ses choix... dans une confusion permanente entre partage d'information, communication d'influence et concertation.

Le Grenelle de l'Environnement, qui est aujourd'hui pour beaucoup une référence en matière de concertation, a été un échec, sur Internet - avec seulement 30 000 « visiteurs uniques ». On peut avec le recul le comprendre facilement. La méthode retenue était très verticale, elle faisait une confusion entre une simple « mise en débat » et ce qui est au fondement même d'Internet, c'est-à-dire une démarche active dès l'amont. C'est tout l'esprit de Wikipedia, une recherche permanente d'une richesse toujours plus grande des informations grâce à la coopération.

Le Grenelle de l'Environnement avait réuni des experts reconnus pour qu'ils débattent et arbitrent entre eux, puis il a demandé aux « citoyens internautes » de donner leur avis pendant quelques semaines (moins d'un mois). Aucune place n'a été donnée à la créativité, puisque les propositions ne pouvaient être exprimées que par des « experts » venus négocier sur des positions pour la plupart déjà anciennes. Aucune proposition nouvelle ne pouvait émerger de ce débat sur Internet dans un total désintérêt pour ce que l'on appelle l'intelligence collective. Ce qui veut dire aussi qu'en allant sur Internet uniquement dans une démarche aval, on passe à côté de

toute la capacité d'appropriation des sujets par des non experts, et donc d'occasions ratées d'implications futures de citoyens dans l'action. Et c'est l'erreur majeure de la gouvernance à 5+1 mise en œuvre depuis. Elle rigidifie, faisant ainsi obstacle à toute créativité.

C'est à une mutation sociale globale de la concertation qu'engage Internet. Pendant longtemps, le « simple électeur peu informé », se devait de faire confiance à ceux qui avaient un meilleur accès que lui à l'information et une capacité systémique à orienter les choix publics. Ceux-là se devaient de représenter, et donc de décider des choses au nom des autres. Cette nécessaire délégation était imposée par l'impossibilité pour les populations d'accéder rapidement à l'information rapide, mais aussi à une certaine carence éducative. Mais aujourd'hui la démocratie participative permet de mieux gérer les territoires. Des villes l'ont compris depuis longtemps. Valenciennes a ainsi mis en place, il y a plus de dix ans, des outils d'échange et de partage des décisions en ligne en matière de gestion de la ville.

Les exemples de concertation réussie ou non sont très nombreux <sup>(4)</sup>. La loi l'impose dans beaucoup de cas, notamment en ce qui concerne la réalisation de grands travaux, mais dans un cadre très précis dont le garant est la Commission nationale du débat public <sup>(5)</sup>. Quel que soit le mode de concertation retenu <sup>(6)</sup>, chaque partie doit être motivée, ce n'est jamais dans l'obligation que l'on obtient des résultats. C'est l'objet même des Agendas 21 territoriaux <sup>(7)</sup>, dont la plupart cherchent encore la part de contribution qu'ils pourraient réserver à Internet et aux autres technologies numériques.

Il s'agit maintenant de passer de la simple participation dans des choix à une vraie délégation de l'exercice du pouvoir, à une logique de choix dans l'action, que je propose d'appeler la « démocratie contributive » <sup>(8)</sup>.

*« Le citoyen aujourd'hui demande des comptes, souligne le sociologue, Pierre Rosanvallon. Il veut être électeur et contrôleur attentif. Il est vigilant. C'est un citoyen qui ne donne pas simplement des cartes blanches, mais qui veut que l'on rende des comptes et qui sait s'opposer à des décisions qu'il n'accepte plus simplement parce qu'il y aurait une sorte de légitimité automatique de ceux qui ont été élus. Le déclin de la confiance a vu naître une défiance citoyenne organisée qui fait maintenant partie de la vie de nos démocraties ».*

Insistons sur le fait qu'il n'y a pas un monde virtuel séparé du monde physique, avec d'un côté, une concertation orale/écrite et, de l'autre, une concertation sur les réseaux sociaux. Il y a bien un seul monde, et le regret que l'on

(4) BEURET (Jean-Eudes) & CADORET (Anne), Gérer ensemble les territoires, Éditions Charles Léopold Mayer, avec la Fondation de France.

(5) [www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)

(6) Voir les travaux du Comité 21 ([www.comite21.org](http://www.comite21.org)).

(7) [www.agenda21-france.org](http://www.agenda21-france.org)

(8) Chapitre de BERHAULT (Gilles), dans l'ouvrage Métamorphose numérique sous la direction de JUTAND (Francis), Ed. Alternative Gallimard, 2013.

peut avoir est que cette double concertation n'ait pas été de mise lors du débat planétaire mondial pour le climat, qui a eu lieu en juin 2015 et qui a été un grand succès<sup>(9)</sup>. Il ne pourra jamais y avoir autre chose qu'une démarche globale de concertation, dans un monde de communications complémentaires. Et c'est l'objet même de cette « démocratie contributive », à savoir la « décision partagée en permanence, dans l'action ».

Tout cela est rendu possible par l'Internet et toutes les technologies en temps réel : nous sommes ainsi tous entrés dans cette « conversation permanente globale », qui est certes lourde et complexe. Le vote électronique n'est évidemment pas suffisant, dès lors qu'il n'offre qu'une réponse technique aux problèmes que peuvent rencontrer des personnes nomades pour se rendre à un bureau de vote ou qui connaîtraient des difficultés de transport, indépendamment d'un risque accru de tricherie électorale et, bien sûr, des pressions éventuelles sur les électeurs.

À l'ère du numérique, nous autorisons-nous à revisiter toutes les démarches ? D'autres formules ne pourraient-elles pas être au minimum testées ? Qui peut encore affirmer être représentatif ? « *Je pense à une catégorie (dont il n'est jamais question) d'hommes et de femmes qui sont tellement usés par leur propre quotidien qu'ils ne revendiquent plus rien. Ils rasent les murs. Ils doutent non seulement de la société dans laquelle ils vivent, mais [aussi] d'eux-mêmes, de leurs qualités, de leurs espoirs, de leurs sentiments* »<sup>(10)</sup>. Nous sommes encore très loin du compte.

Dans cette transition, ce sont de nouveaux équilibres qui vont s'établir en matière d'économie, de société, de géopolitique..., et donc de démocratie environnementale. Cette transition, ce saut dans un nouvel espace n'est pas sans danger pour l'homme de manière générale, en Europe et en France en particulier. Transition numérique, transition énergétique, transition écologique, transition sociétale, transition morale, transition épistémologique, transition spirituelle... : tout cela peut effrayer, rebuter certaines personnes et certains pays et susciter une tentation irraisonnée de revenir en arrière afin de s'éloigner du vortex. Il nous faut au contraire aller de l'avant et s'immerger, chacun à son niveau, dans la transformation.

Un réel basculement s'est opéré en quelques années du fait de la révolution de l'Internet mobile. C'est là une grande mutation pour la concertation. On ne va pas continuer à s'exprimer en devant passer automatiquement par le filtre d'un ordinateur, voire à passer par son intermédiaire pour pouvoir accéder à un réseau de communication structuré : désormais on s'exprime directement, souvent en réaction (et donc en laissant plus de part à l'émotion) grâce à un outil numérique qui est le prolongement de notre corps et de notre cerveau, et qui, surtout, est l'élément qui nous inclut dans un réseau global dont nous faisons désormais pleinement partie.

C'est une vraie rupture qui s'est produite en quelques années seulement et qui est d'ampleur mondiale. Certains, qui n'ont jamais eu d'ordinateur, et qui probablement n'en auront jamais, sont aujourd'hui équipés de *smartphones*.

Cela va basculer totalement les capacités de participation à la concertation et d'expression directe, puisque chacun a accès à la même information.

Cette situation n'est évidemment pas parfaite. Les risques de manipulation sont très importants, cela d'autant plus que rien n'est fait à l'école (surtout en France) pour apprendre aux plus jeunes à prendre leur part dans la concertation *via* Internet en améliorant leur esprit critique. Les collèges pratiquent principalement l'interdiction de l'usage des téléphones portables, quand d'autres pays encouragent au contraire la participation du plus grand nombre *via* ces terminaux.

Le numérique met à notre disposition des océans de connaissances qu'il nous faut explorer et apprivoiser. Cette masse de connaissances et les modèles numériques associés nous permettent de simuler, de jouer et de prévoir. Mais l'on doit veiller à ne pas céder à la facilité de la connaissance et du virtuel au risque d'éliminer l'expérience.

Si l'on essaie de se projeter quelques années dans le futur, on peut considérer que l'une des potentialités du numérique est d'étendre les capacités de l'humain pour lui permettre d'accéder aux connaissances, de les visualiser, de procéder à des simulations, et donc de concerter. Être à même d'en retirer un avantage présuppose une évolution de nos capacités cognitives, de nos capacités de raisonnement rapide et d'intuition, de prise de recul sur l'instantané (alors que beaucoup des outils du numérique sont basés sur la vitesse et la réaction rapide, cette vague de l'instant qui chasse celle du « juste avant »). Il faudra faire évoluer les langages et les représentations, ainsi que les modalités de coopération intermédiée, et ce, non seulement avec les autres humains, mais également avec des entités artificielles, des robots ou plus largement ce que l'on dénomme « Intelligence artificielle ».

La démultiplication des projections, des identités, des réseaux d'appartenance construit un nouveau monde riche et attirant, mais qui pourrait confiner l'homme dans une bulle et lui faire perdre ses attaches et ses racines.

Les humains ont appris à vivre et à se mouvoir dans un cadre structuré par l'espace-temps et dans un monde pavé d'intelligences uniquement humaines. Les communications électroniques ont installé la quasi-instantanéité des échanges humains et cette présence troublante qu'est la présence à distance. Nous sommes sur le point de donner à ces machines le don d'apprentissage, d'intelligence, de sentiments et de conscience réflexive. Ces machines vont inonder notre environnement, travailler en réseau, dialoguer avec nous et devenir nos compagnons de co-évolution (les hommes évoluant avec les hommes, les hommes avec les machines, les machines avec les

(9) Voir l'article de Christian LEYRIT dans ce même numéro de Responsabilité & Environnement.

(10) DELEVOYE (Jean-Paul), ancien président du Conseil économique, social et environnemental, dans son ouvrage *Reprenons-nous !*, Éditions Tallandier.

hommes, les machines entre elles). Cela veut-il dire que l'on peut considérer que la machine est en capacité de gérer de grandes quantités de données et apporter une dimension d'efficacité qui se substituera à la concertation entre humains ? Peut-être, mais cela conduirait à nier toute dimension émotionnelle et intuitive.

Un homme bientôt parmi dix milliards d'autres, un neurone parmi 100 milliards de neurones dans un cerveau, notre étoile parmi des centaines de milliards d'autres, nous aurons de plus en plus le sentiment d'être une multitude dans les multitudes de multitudes. Plus l'homme s'individualise, plus il se conscientise, et plus il est soumis à cette réalité vertigineuse. Dans le passé, la structure espace-temps permettait de structurer le monde à l'échelle humaine et la réponse au nombre se faisait par les hiéar-

chisations en zones et en niveaux. La percée vers les deux infinis, l'infiniment grand et l'infiniment petit, nous questionne sur la multitude - le numérique y ajoute la complexité de l'espace et du temps contournés.

Il est de grande urgence que la concertation environnementale intègre les réseaux sociaux. Il faudra pour cela ouvrir considérablement les démarches et impliquer des experts du numérique dans les processus d'organisation de la concertation. Il y a urgence démocratique... au risque de voir perdurer les blocages affectant la construction d'aéroports ou de barrages, et s'accélérer l'émergence d'une vision simpliste se cristallisant autour d'oppositions à tout projet d'infrastructure. En la matière, tout reste à faire.